

# LE BULLETIN DE RUSTREL



Photo de Guy Keller

## Le mot du maire

Pierre TARTANSON

*Chers amis Rustréliens,*

L'hiver a été long et pluvieux et le printemps semble avoir du mal à s'installer définitivement. Le réveil de la végétation, retardé par des gelées tardives, reste timide. En revanche l'agenda municipal est immuable et voici déjà revenu le temps du choix des orientations budgétaires et du vote, en Conseil municipal, de la délibération qui les résume.

Pour cette année, la hausse modérée des dépenses courantes en 2017 permet cependant, avec le report des années précédentes, de dégager un excédent de fonctionnement conséquent. Ce dernier, affecté aux recettes d'investissement et cumulé à l'excédent d'investissement, reflet de la "sagesse" des budgets précédents et de la réussite de l'opération "Petachéu", va nous donner la possibilité de rembourser par anticipation un prêt de 330.000 €. En plus de nous désendetter, ceci va nous permettre, pour la première fois

*« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »  
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais*

depuis le début de mon mandat, d'envisager l'avenir plus sereinement.

Mais c'est manifestement cette opération Petachéu, finalement bouclée par la vente du dernier terrain au mois de janvier, qui a été un élément déterminant de notre remise à flot.

Ainsi, nous reparlons, comme nous l'avons évoqué dans notre programme, non pas d'une salle des fêtes, impossible à rénover sur son emplacement actuel (nous allons l'expliquer plus loin), mais d'un bâtiment dédié aux réunions et aux associations. Il pourrait se situer à proximité du groupe scolaire, là où était envisagée une "salle d'animation rurale" lors de la construction de l'école, abandonnée pour des raisons financières.

Suite à mes demandes réitérées de précisions sur le classement par le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation en cours de rédaction) du centre du village en "aléa fort" de ruissellement, type Vaison-la-Romaine, j'ai finalement reçu un courrier du Préfet mi-février. Il confirme le classement prévu et l'impossibilité pour nous de discuter cette décision, bien que le caractère collaboratif de l'élaboration du document entre ses services et la Mairie soit mis en exergue !

**« ... la menace  
d'une fermeture de  
classe à la rentrée  
prochaine semble  
pour l'instant  
écartée ... »**

la suite en page 11

# la vie des associations

## vivre en harmonie à Rustrel

Dans le cadre de ses activités festives, l'association VIVRE EN HARMONIE A RUSTREL a organisé son traditionnel aïoli de printemps à la salle des fêtes. La surface de celle-ci fut juste suffisante pour accueillir une centaine de personnes dont un groupe de 25 danseurs de l'ensemble RIO CALAHO COUNTRY.

Cette animation sur des airs nord-américains a ponctué de manière dynamique l'ensemble du repas, certains convives se prêtant, après une brève initiation à partager le spectacle avec les danseurs.

Après un apéritif servi à table, l'aïoli préparé par Josiane, Mary, Jocelyne, Josée, Salima, Roger, Henri, Jean-Paul, Philippe et moi-même fut unanimement apprécié dans une ambiance agréablement détendue.

Pour cuisiner un tel plat, il a été nécessaire de mettre en œuvre 13 litres d'aïoli, 22 kilos de poisson, 130 pommes de terre, 130 carottes, 9 kilos de bulots, 150 œufs, 15 beaux choux fleurs.

### Beaucoup de travail et de bonne humeur



Nos remerciements vont aussi aux personnes qui ont participé au service et à la plongée afin de parfaire la réussite de cette belle journée.

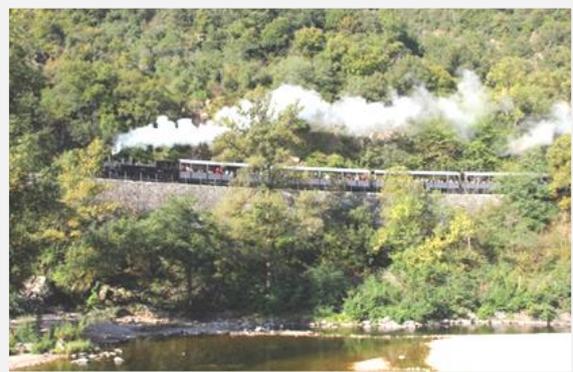
*Nohémie ESCOFFIER*

Nous rappelons aux personnes intéressées que nous organisons un prochain voyage en Ardèche le 23 Mai

Le Mastrou, c'est le nom que porte depuis plus de 120 ans le train des voyages historiques sur la ligne Tournon Lamastre !

L'excursion d'une journée débute par la découverte des Gorges du Doux, puis le train poursuit son ascension vers la montagne ardéchoise et ses châtaigneraies pour atteindre à la mi-journée la petite ville de Lamastre.

Avant de prendre le chemin du retour à 14h45, chacun peut le temps d'une escapade : succomber aux nombreux restaurants, arpenter et visiter le bourg, flâner aux terrasses des cafés, profiter des berges accueillantes du Doux pour un pique-nique convivial, une balade, une partie de pétanque ou les joies de la baignade...



# la vie des associations la rustrélienne



Comme chaque année, La Rustrélienne aura lieu le dimanche 13 Mai 2018 et nous aurons besoin de nombreux bénévoles afin que cette manifestation se déroule parfaitement.

Si vous êtes disponibles et volontaires pour nous donner un coup de main :

- signaleur
- ravitaillement
- inscription
- prise de photo sur le parcours et à l'arrivée

Vous serez les bienvenus et merci de vous faire connaître à l'avance par mail de préférence à l'adresse suivante: [rustrelienne84@gmail.com](mailto:rustrelienne84@gmail.com) ou par téléphone au 06.32.33.96.02.

Grâce à vos réponses positives, nous pourrions passer un agréable moment au sein de notre village qui se clôturera par un repas convivial.

Un grand merci de la part de toute l'équipe de La Rustrélienne.



## la vie locale à propos des ordures ménagères

Malgré de nombreux rappels, certains de nos concitoyens s'obstinent à utiliser les aires de conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères comme des vulgaires déchetteries sauvages.



De tels actes d'incivisme conduiront tôt ou tard à nous contraindre d'imposer une taxe d'enlèvement incitative, ce qui sous-tend beaucoup plus d'astreintes et un coût supérieur supporté par tous les contribuables.  
Merci de votre compréhension.

*Philippe ESCOFFIER*

**Dépôts sauvages interdits**

Articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet, éventuellement avec l'aide d'un véhicule.

**AMENDES PRÉVUES POUR LES CONTRAVENTIONS DE LA 2<sup>e</sup> CLASSE (150€) ET 5<sup>e</sup> CLASSE (1500€)**



## la vie locale

# Rustrel, village oléicole de France

Jeudi 5 avril, le Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse faisait étape à Rustrel. La journée s'inscrivait dans le programme 2018 des démonstrations de l'association. Il s'agissait d'un chantier de restructuration d'une ancienne oliveraie, détruite par le gel de 1956 et quasiment abandonnée depuis.

Avec Mme CASAMAYOU initiatrice de la réunion et le Directeur de l'association, M. SICILIANO instructeur du groupement a réalisé devant une vingtaine de participants une opération manuelle de démultiplication de matte en expliquant bien les tenants et les aboutissants de l'opération, avant de laisser chacun se mettre au travail.

Le chantier s'est poursuivi de manière plus performante grâce à l'assistance mécanique de l'entreprise CASTOR/GAUFFRIDY et Alain, avec la dextérité qu'on lui connaît aux commandes de ses machines, nous a permis de récupérer une soixantaine de transplants. Ils ont été transportés au quartier « Cornet » et plantés en limite du parking de délestage de l'ACR.

Ils y bénéficieront d'un arrosage régulier grâce à la borne du Canal de Provence installée à proximité et de la surveillance assidue de l'amicale des amis des oliviers de Rustrel.



# la vie locale

## Caramentran 2018

Le 23 mars les enfants de l'école accompagnés de leurs institutrices et d'un grand nombre de parents, tous savamment déguisés ont parcouru bruyamment le village en criant au rythme des percussions confectionnées pour l'occasion. Ils fustigeaient les méfaits de ce méchant Caramentran qu'ils croyaient avoir définitivement éliminé l'année dernière et pour ne pas qu'il s'échappe, ils le transportaient dans un grand drap tenu aux quatre coins. Ils ont fait une halte au Château où ils ont été reçus par



Monsieur le Maire dans la salle du Conseil (photo ci-dessous), puis ils se sont dirigés vers le groupe scolaire où après un jugement exemplaire, ils ont décidé de le brûler définitivement. Du moins le pensent-ils!



... à suivre.



## INFORMATION

L'association Pierre Vial Rustrel a pour vocation de permettre aux enfants scolarisés à l'école de bénéficier de sorties diverses (vélo théâtre, visite dans des fermes pédagogiques, spéléologie, séjour avec une nuitée, journée "animation kapla"...). L'association aurait besoin de bénévoles pour renouveler les membres de son bureau. **Une assemblée générale sera tenue fin juin.**

Toute personne intéressée peut se rapprocher de deux enseignantes de l'école : Mme Maertens, secrétaire et Mme Fèvre, présidente de l'association.

## informations diverses

### mise en discrétion des réseaux

Des travaux sont en cours dans le centre historique du village à la rue du Barry, la rue du Pied d'Août ainsi que la rue de la Fontaine.

Il s'agit de la première phase d'un programme pluriannuel de mise en discrétion des réseaux d'électricité et de télécommunication.

Ce programme est dirigé et porté financièrement par le Syndicat d'Electrification Vauclusien (SEV) et les travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

La commune ne peut que se féliciter de ce projet et en profitera pour refaire le revêtement de la placette qui relie la rue du Pied d'août à la place Farinette.



*Le bas de la rue du Barry*



*Rue du Pied d'Août*

## réalisation d'un parking sous la piscine

Afin de mieux accueillir les touristes en période estivale et de favoriser le stationnement à l'année des rustréliens et rustréliennes, un parking a été aménagé sous la piscine municipale par Alain CASTOR et les agents techniques municipaux. Un peu de terrassement, un olivier replanté, quelques arbres coupés, une évacuation d'eau restaurée et un fossé reconstitué et le parking est maintenant prêt à vous accueillir.



# informations diverses

## finances communales

**Budget 2018**

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Si l'exercice 2018 permet d'entreprendre une dynamique d'investissement entièrement autofinancée (sans recours à l'emprunt), il est également le témoin du désengagement de l'Etat au travers de la diminution sans précédent de la dotation globale de fonctionnement entreprise depuis trois années.

Ainsi le budget communal s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

L'opération de lotissement dont le dernier terrain vient d'être vendu, a permis à la commune de dégager une capacité supplémentaire d'investissement. Cumulée aux excédents antérieurs, la municipalité prévoit un important programme d'investissement.



### Les investissements prioritaires 2018

#### LA PISCINE



La piscine ouvrira cet été avec un nouveau bassin. La profondeur sera ramenée à 2m dans la fosse, l'étanchéité sera refaite sur toute sa surface. Les travaux sont importants et devraient avoir commencé lorsque vous lirez ce bulletin et dureront en principe 2 mois.

Coût : 90 000 € HT  
Cofinancement attendu : 80 %

#### HAMEAU DES VIAUX



La route du hameau a été refaite, le centre a été aménagé afin de favoriser la circulation piétonne. La sortie sud pour les véhicules a été interdite afin de sécuriser le croisement.

Coût : 31 000 € HT  
Cofinancement : 80 %

#### LA VOIRIE



Avec une maîtrise d'ouvrage du SIVOM du Calavon, les rues de l'église et du château seront refaites à l'automne. La RD 112, voie reliant le village à l'école, sera refaite par le département à l'automne et un trottoir sera réalisé jusqu'à l'école.

Coût : 72 000 € HT  
Cofinancement attendu : 65 %

#### ENTREE NORD VILLAGE



Des travaux seront entrepris dans le courant de l'année par le département. Ils visent à sécuriser l'entrée du village en réduisant la vitesse des véhicules.

Part communale prévue :  
10 000 € HT

#### ECONOMIE D'ENERGIE



Des travaux visant à améliorer la performance énergétique sont en cours :

- dernière tranche de rénovation de l'éclairage public
- Isolation par faux-plafond du presbytère et du secrétariat de mairie

Coût : 66 000 € HT  
Cofinancement attendu : 95 %

#### ATELIER MUNICIPAL



Le bâtiment du terrain acquis par la mairie en 2014 sous la place de la fête sera aménagé afin d'accueillir les véhicules techniques municipaux et le stockage de matériels.

Coût : 21 500 € HT  
Cofinancement attendu : 55 %

## informations diverses

### une ambition renouvelée pour notre éclairage public !

La commune de Rustrel adhère depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 aux Services Energétiques Durables En Luberon (SEDEL) porté par le Parc naturel régional du Luberon. Ce service met à disposition de la commune, un conseiller en énergie partagé (CEP) qui accompagne la commune dans tout ce qui concerne l'énergie sur le patrimoine communal (bâtiment et éclairage public). Ce conseiller accompagne aussi la commune dans la réduction de la pollution lumineuse.

consommation d'énergie qui, dans un contexte d'augmentation constant du prix des énergies et de raréfaction des ressources devrait pourtant être maîtrisée et réduite. Il est nécessaire de revenir vers une utilisation plus raisonnée de l'énergie et donc de l'éclairage artificiel.

Pour toutes ces raisons, le Parc naturel régional du Luberon a inscrit dans sa charte l'amélioration et la

protection du ciel nocturne (objectif B 2.5 : participer à l'amélioration de la qualité du ciel nocturne).



#### Un programme de rénovation par étape

Dès 2012, SEDEL a accompagné Rustrel pour l'obtention d'une subvention ADEME (Agence De Environnement et Et de La Maitrise de Energie) de 15 000 € pour la rénovation de 43 lanternes d'éclairage public. Cette rénovation a permis d'installer des ampoules plus efficaces, permettant d'éclairer autant en consommant moins d'électricité.

#### C'est quoi la pollution lumineuse ?

La pollution lumineuse est issue d'une généralisation de l'éclairage nocturne, qui trouble fortement les écosystèmes. En effet, attirés par la lumière, de nombreux insectes sont ainsi menacés ou capturés par leurs prédateurs, les oiseaux migrateurs sont désorientés par la pollution lumineuse ou viennent heurter les bâtiments ou ponts illuminés, les chauves-souris quant à elles, désertent de plus en plus les zones urbaines sur-éclairées.

La pollution lumineuse cause aussi la disparition de la vision du ciel étoilé et de la voute céleste. Difficile en effet de retrouver le plaisir et le

*A noter qu'il n'existe pas de lien avéré entre l'extinction nocturne et la hausse de la criminalité / cambriolages*

rêve inspirés par un beau ciel étoilé ! Le dôme de pollution lumineuse au-dessus des villes prive les humains du spectacle des étoiles, ce halo orangé permanent nous coupe de notre seul lien visuel avec l'Univers et les astronomes sont obligés de parcourir des kilomètres pour s'éloigner des villes.

Enfin, cette pollution lumineuse engendre une forte

En 2018, la mairie poursuit cette dynamique avec le remplacement de 26 lanternes d'éclairage public et la pose de 5 horloges astronomiques. Pour ces travaux, un financement à 95% a été sollicité via le dispositif CEE TEPCV (Certificats d'Economie d'Energie dans les Territoires à Energie Positive Pour la Croissance Verte).

**Une coupure nocturne de l'éclairage public de 4 heures permet une diminution de 35% de la consommation d'électricité annuelle et d'environ 28 % du budget électricité dédié à l'éclairage public.**

Les horloges astronomiques permettront :

- d'économiser de l'électricité en ajustant au quotidien les horaires d'allumage et d'extinction en fonction des horaires de présence du soleil,
- de mettre en place une extinction de l'éclairage public aux horaires les moins fréquentés (de 1h à 5h du matin).

**Pour des raisons de sécurité, l'éclairage restera permanent le long du la RD 30 en direction d'Apt et au rond-point en bas du village.**

## Liste non exhaustive des manifestations rustréliennes 2018

22 avril	Vide grenier au village
23 mai	Voyage à Lamastre "par le Mastrou"
13 mai à 9h	Départ de la course « La Rustrélienne »
18 mai	Assemblée générale Comité des fêtes (salle du conseil)
26 mai	Journée Euréka « paysage minéral » à l'usine Bonnet
26 mai	Assemblée générale de la société chasse (salle du conseil)
26 mai	Reportages de Daniel Grandclément, grand reporter, dans la salle à côté du château
27 mai	Vide grenier au village
02 juin à 15h30	Concert de l'académie des tambourins (église)
02 juin à 19h	« Le réveil de la belle » spectacle au studio des gens
21 juin	Fête de la musique au village
24 juin	Vide grenier au village
Cet été	Projections publiques en plein air
10 juillet	Concert Adrian Burns – blues rock (château)
13 et 14 juillet	Fête votive place de la fête
18 juillet à 21h	Préhistoire sans parole à l'usine Bonnet
21 juillet	Fête Belge place de la fête
27 juillet à 21h	Les muses rebelles (poésies et chansons) à l'usine Bonnet
08 août à 21h	Virginie Zurfluh à l'usine Bonnet
14 août	Concert Lilly's Swing The Retro Vocal Trio (château)
15 août	Bal place de la fête
25 août à 21h	Préhistoire sans parole à l'usine Bonnet
18 août	Fête du melon place de la fête
24 août	Concert Jazz en Provence (stage) au château
26 août	Course de caisses à savon (possible démonstration de motos électriques)
15 et 16 septembre	Journées Européennes du Patrimoine au village, au Colorado, à Notre Dame des Anges...
6 et 7 octobre	Voir et écouter chez les artistes du village
18 novembre	Vide poussettes (salle des fêtes)
Du 1 <sup>er</sup> au 24 décembre	Calendrier de l'Avent Rustrélien

**Le conseil municipal remercie toutes les associations rustréliennes et les rustréliens de leurs participations actives à la vie du village.**

*Sandrine MORA*

## informations diverses hommage

Hommage à Alain MORA, rustrelien depuis 45 ans.

Ses deux enfants lui ont donné trois petits enfants dont il était très fier.

Sa carrière militaire lui a fait connaître le village de Rustrel qu'il aimait tant et qu'il n'a plus quitté.

En parallèle de sa vie professionnelle, il a pris part, un temps, au comité des fêtes du village.

Sa passion pour le handball l'a conduit à créer le club d'Apt qui fêtera ses 50 ans, cette année. Tous les joueurs et joueuses qu'il a dirigés sont unanimes à se souvenir de sa rigueur, sa discipline et sa dureté à l'effort, mais gardent un bon souvenir des valeurs qu'il leur a transmis à travers ce sport.

A la retraite, il a trouvé une nouvelle voie qui lui a permis d'apaiser de nombreuses personnes en souffrance.

Paulette a toujours été à ses côtés dans les bons et mauvais moments, notamment, cette dernière année, particulièrement difficile.

Son départ brutal laisse un énorme vide en chacun de nous.



Au revoir Alain...

Alain,

Lorsque Jean, mon mari est décédé, tu m'as aidée à affronter ce deuil avec ton humanisme, ta générosité, et cela, en toute discrétion.

Je ne t'oublierai jamais.

Merci du fond du cœur.

*Mme Jacqueline De Boer*

Nous sommes encore frappés par la disparition d'Alain, notre ami, notre voisin. Nous voulons tout simplement lui dire Merci. Merci pour sa générosité, sa disponibilité, sa sensibilité et sa passion en sa foi altruiste pour la vie.

Avec son humour habituel, il a voulu nous faire un poisson d'avril, sauf que cette fois-ci de l'autre côté, ils l'ont gardé. Conservons dans nos cœurs le souvenir de ce qu'il a été et désormais laissons le temps au temps.

*Corinne, Eliane et Henri Guéret*

## numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h le lun de 14h à 16h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29



## [rustrel.fr](http://www.rustrel.fr)

Retrouvez toutes les informations communales sur le site de la mairie

### le mot du maire

suite de la page 1

Ce PPRI met fin à tout projet de construction nouvelle sur le foncier impacté et en l'occurrence la partie Est de la salle des fêtes actuelle et son parking...

A la Communauté de Communes, c'est aussi le moment du vote du budget. Les recettes de fonctionnement bénéficient de la création l'an dernier d'une taxe foncière (T.F.) communautaire. Les dépenses de fonctionnement semblent contenues au maximum, mais une grande partie est incompressible, comme les charges en personnel. Les communes seront par contre fortement impactées par la suppression de la dotation de solidarité (DSC) qui va disparaître sur 3 ans (elle était de 6 500€ par an pour Rustrel !) et l'abandon de la prise en charge d'une partie du FPIC communal (Fond de Péréquation InterCommunal) par la CCPAL alors qu'elle l'assurait jusque-là. Ce budget est donc équilibré cette année mais une hausse de 1 point de la récente T.F. est déjà envisagée pour 2019 ! Pour ce qui concerne les investissements communautaires, des choix se sont avérés nécessaires et ont fait l'objet de discussions animées mettant en avant les risques de dérive surtout à propos des investissements sans rapport direct avec les compétences communautaires et les investissements générant des dépenses de fonctionnement difficiles à évaluer.

J'ai déjà évoqué, dans mes éditoriaux précédents, la rédaction en cours du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Il s'agit d'un gros travail réalisé à l'échelon de la Communauté de Communes par une agence spécialisée (AURAV) en collaboration avec les mairies. Ces derniers mois, il s'agissait de rédiger une réglementation sur la protection des terres agricoles. A l'occasion de discussions, parfois un peu vives avec les rédacteurs, nos agriculteurs ont pu faire modifier des préconisations et des réserves contraires à la logique de leur activité professionnelle, mais aussi exprimer leurs inquiétudes vis-à-vis de normes de plus en plus contraignantes.

Je rappelle que l'élaboration de ce SCoT se base sur une augmentation de population globale de 0,8% par an pendant 15 ans pour l'ensemble de la CCPAL (et 0,6% pour Rustrel). C'est sur cette base qu'est calculée la superficie du foncier susceptible d'être bâti. Il a fallu, pour cette raison, diminuer encore les surfaces des terrains constructibles dans notre village, comme dans beaucoup d'autres. Une fois entériné, ce SCoT imposera une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour y être incorporé.

Dans le même temps la Région PACA élabore le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et Egalité des Territoires). Il s'agit de l'équivalent du SCoT au niveau de la Région. Sauf que, ce SRADDET prévoit une augmentation de population de 0,4% par an ! Il n'est pas exclu que tout le travail réalisé au niveau local soit à reprendre...

La pression ne se relâche pas au niveau des tracasseries administratives. Vous avez dû apprendre que la Préfecture a déclaré infondée notre délibération contre l'installation du compteur "Linky". Le Conseil a décidé de la retirer plutôt que de la défendre au Tribunal administratif. J'ai quand même bien retenu que la municipalité était dédouanée de responsabilité en cas d'accident et que chacun avait personnellement la liberté de refuser l'installation de ce matériel. De même nous avons appris les nouvelles normes qu'impose le SDIS (Service Défense Incendie et Secours). Il requiert des bornes incendie espacées de moins de 150 mètres avec un débit d'au moins 60m<sup>3</sup>/heure ! C'est loin d'être le cas chez nous. L'évaluation rapide d'une mise en conformité montre qu'elle dépasse largement les possibilités financières de la commune !

En dépit de tout cela, nous essayons d'avancer dans la réalisation de nos projets :

- L'aménagement de la voirie des Viaux est terminé. Pour des raisons de sécurité, nous avons décidé d'interdire la sortie des véhicules sur la départementale au sud du hameau. La réalisation de la station

la suite en dernière page

# dans les registres de l'état-civil

du 11 janvier 2018 au 16 avril 2018

Les décès

Alain MORA, décédé le 1er avril 2018, à l'âge de 72 ans

Claude CHARBAL, décédé le 16 avril 2018, à l'âge de 90 ans

## le mot du maire

suite de la page 11

d'épuration reste prévue pour la fin de l'année.

- Le futur terrain de sport est terminé. Du ray-grass a été planté, et il devrait pouvoir être utilisable bientôt.
- L'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone rue du Barry et du Pied d'Août se termine.
- La mise aux normes de la deuxième tranche de l'éclairage public va débuter. Cinq horloges astronomiques ont été installées. Elles vont permettre l'extinction en période de nuit profonde et encore des économies d'énergie.
- Le projet de rénovation de l'entrée nord du village évolue bien. En raison de la dangerosité potentielle (vitesse excessive documentée) du tronçon, le Conseil départemental devrait prendre à sa charge une bonne partie de l'investissement.
- Les travaux à la piscine municipale vont débuter incessamment. Il s'agira de réduire la profondeur de la fosse à plonger et d'étanchéfier les parois afin de limiter les pertes en eau (près de 2 fois le contenu de la piscine l'an dernier !). L'entreprise a promis une mise en eau avant la fin juin.
- Les études sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les terrains communaux n'ont pas permis d'identifier de parcelles compatibles avec le cahier des charges des investisseurs potentiels. Le projet est donc abandonné.

Des changements sont à venir dans les différentes équipes du personnel municipal :

- au secrétariat, Frédérique va prendre une retraite bien méritée et sera remplacée par un employé à mi-temps,
- aux services techniques, Charles termine un contrat aidé qui n'est pas renouvelable. Nous avons décidé, après un bilan précis des tâches à accomplir, d'externaliser les travaux spécialisés mais de conserver un poste supplémentaire pendant les 3 mois d'été où les tâches à la piscine, l'arrosage et les vacances des employés le justifient pleinement. Ce poste n'est pas pourvu à l'heure où j'écris ces lignes, et les personnes intéressées peuvent proposer leur candidature à la mairie,
- à l'école, en raison de la maternité de deux employées (merci pour cette contribution à la hausse du taux de natalité à Rustrel), des remplacements vont être nécessaires auprès des tout petits et à la cantine. Nous avons déjà pu retenir le personnel qui assurera l'intérim.

A ce propos, quelques mots sur l'école où la menace d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine semble pour l'instant écartée : nous avons eu, en mairie, la visite de M. PATOZ, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), qui connaissait déjà le village pour y être venu en catimini après les récentes manifestations. Dans un long monologue, après avoir affirmé que ces dernières n'avaient eu aucune influence sur la décision, il nous a laissé peu optimiste sur la préservation de nos 3 classes dans l'avenir. Il m'a en revanche donné des conseils pour éviter la désertification rurale !

Il n'y a malheureusement pas de recette miracle en la matière... Une bonne nouvelle cependant, l'assurance que tout le territoire, sans exception, sera couvert par le haut débit, au plus tard en 2022.

Dans mes "Mots du Maire" successifs, je m'efforce de vous tenir au courant de toute l'activité communale. Malgré cela, certains ressentent un manque d'information. Notre bulletin essaie d'être le plus complet possible et je vous recommande de prendre le temps qu'il faut pour le découvrir chaque trimestre. Il y a aussi les panneaux municipaux où vous trouverez les publications obligatoires. Il y a le site internet de la mairie (<http://www.rustrel.fr>) où vous pouvez retrouver le maximum de renseignements et dont une nouvelle version, nettement plus pratique et attractive, va voir le jour. Il y a enfin l'information que vous pouvez aller chercher au secrétariat de la mairie ou auprès du maire qui s'efforcent d'être les plus disponibles possible et ne refuseront jamais de vous informer dans la mesure de leurs possibilités.

Cette information a d'ailleurs été relayée sur les ondes de France Bleu Vaucluse le 20 février, date à laquelle cette station a consacré une matinée à Rustrel, et nous avons pu diffuser dans le département et même au-delà, tout ce qui nous rend heureux et fiers d'habiter à RUSTREL.

Très beau printemps à tous.

Pierre Tartanson, le 16 avril 2018